

# La concentration de la presse et le rôle de l'État

## Position de Jean Paré

Jean Paré

Volume 1, numéro 2, automne 1982

Les médias et les pouvoirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040404ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040404ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Paré, J. (1982). La concentration de la presse et le rôle de l'État : position de Jean Paré. *Politique*, 1(2), 117–132. <https://doi.org/10.7202/040404ar>

## Débat : la concentration de la presse et le rôle de l'État

Position de Jean Paré

On reproche aux chirurgiens de voir non pas des patients, mais des maladies et des organes. De la même façon, les gens qui prétendent lutter contre la concentration de l'information me semblent avoir tendance à voir la concentration, mais pas l'information.

La plupart des mémoires, textes, rapports ou articles sur la question passent à côté parce qu'ils en ont une vue statique, fragmentaire et, disons-le, périmée. Bien sûr, l'ensemble des titres de la presse quotidienne écrite appartient à moins de propriétaires que jadis. De plus, dans les grandes villes, on compte moins de titres. Bien que la plupart des villes n'ont jamais eu qu'un journal unique et se sont toujours trouvées dans une situation de concentration absolue.

Les commentaires que l'on fait en général ne tiennent pas compte de trois choses :

1. La multiplication et la diversification des sources d'information.
2. La transformation de ce qu'il est convenu d'appeler information.
3. La transformation de la structure et de la gestion des entreprises.

D'abord *la diversification et la multiplication des sources d'information*. Parler de concentration de l'information parce qu'un nombre restreint de propriétaires contrôle plusieurs titres et un tirage important, c'est comme prétendre que la mobilité des citoyens a diminué puisque l'on ne voit plus guère de chevaux et que la plupart des tramways ont été remplacés par d'autres modes de transport. Ou qu'elle a diminué parce qu'à la suite d'une grève ou d'une hausse de tarifs du métro on y compte moins de gens.

Les quotidiens ne constituent plus de nos jours la source d'information principale des citoyens, quelle que soit la nature de cette information. Les rédacteurs du Rapport Kent refusent cette évidence mais leurs propres sondages montrent que la majorité des foyers ne reçoivent pas de journal tous les jours. Et que là où on le reçoit, il n'est pas la source d'information privilégiée. La télévision est le principal moyen d'information du citoyen moderne. Hélas! diront certains. Il ne semble pas que les citoyens soient plus ignorants que jadis et fassent des choix plus bêtes.

C'est que les sources de l'information se sont multipliées de façon incroyable. Ce sont les journaux, les revues et magazines, la presse étrangère, les agences, les hebdomadaires, (au total plus de 30 000 titres de périodiques en Amérique du Nord), les livres (dont la consommation a décuplé, quoi qu'on dise), la télé, la radio, le câble. Ce sera bientôt la télévision payante, l'accès à plus de 1000 banques de données à la demande. Une information toujours plus abondante et toujours plus multiforme. On se demande d'où vient cette nostalgie du temps où tout le monde lisait le même quotidien, d'ailleurs assez moche, je vous prie de le croire. Allez à la bibliothèque lire *La Presse* de la révolution tranquille, pourtant citée en exemple... Vous verrez.

Mais ce n'est pas fini. L'information, aujourd'hui, c'est aussi l'explosion scolaire, l'explosion des messages privés autant que publics, transmis par une infinité de canaux dont il est impossible de faire le compte: téléphone, distribution postale, telex, feuillets informatifs que vous trouvez même dans vos comptes ou vos allocations familiales, distribution de porte-à-porte, publications à circulation contrôlée, publicité... (Ici, il faut signaler l'augmentation explosive également du nombre de messages publicitaires dits sociétaux, c'est-à-dire politiques, philosophiques, écologiques, économiques, diffusés non seulement par les grandes compagnies et les gouvernements, mais également par les syndicats, les associations, les églises, les groupes de pression et même des groupements de citoyens ad hoc, comme les pétitions en faveur d'un Regalado ou contre le gouvernement turc.

En fait, le citoyen est la cible quotidienne de plusieurs centaines, de plusieurs milliers de messages, certains intéressés, d'autres pas, certains intéressants, d'autres moins, qui lui parviennent de tous les points de son horizon politique et social, qui le traversent, l'imbibent, l'informent et le forment. Il est totalement traversé, comme son corps est traversé par les rayons cosmiques. Mais à la différence des rayons cosmiques, la radiation d'information, il a appris à l'organiser grâce à un logiciel-programme: certaines des informations, et les journalistes sont dans ce domaine, servent à organiser et intégrer les autres. S'imaginer que le quotidien imprimé garde un rôle central, c'est de la nostalgie et de la prétention.

## 2. La transformation et la diversification de l'information

La plupart des mes collègues, des analystes sociaux, des hommes politiques qui pensent information, pensent, en fait, information «politique». Toute information est politique. Il

n'y a de vraie information que politique. C'est une vue un peu courte de la réalité.

Nous avons tous noté, certains avec regret, d'autres avec joie, que le citoyen est devenu plus réfractaire qu'il ne l'était à l'information politique. La vedettisation de la vie politique, la présence constante sur les écrans des grandes stars du Parlement et de l'Assemblée nationale, l'entrée de l'État dans tous les domaines de la vie, ont, dans un premier temps, «politisé» l'information, c'est-à-dire augmenté considérablement l'importance accordée aux propos, aux actions, aux traits de caractère des hommes politiques. Mais on peut se lasser de tout, y compris du caviar : il suffit de prendre les bouchées assez grosses.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir dans plusieurs journaux, et principalement dans les autres médias, la politique reculer un peu. Pas assez à mon goût. Car si c'est avec de l'information politique que l'on fait un militant, il faut bien d'autres choses pour faire un citoyen ! Je dirais même qu'il faut surtout autre chose.

On constate donc que, répondant à une pression constante et profonde, ainsi qu'au sens de leurs responsabilités, les responsables des médias ont transformé leurs journaux. L'information, aujourd'hui, c'est une infinité de choses : le divertissement, bien sûr, puisque nous sommes dans une *société de spectacles*. Le sport et les divers loisirs, puisque nous sommes une *société de loisirs*, le travail n'occupant plus que quelques heures de la journée. L'information commerciale (qu'il s'agisse de voyages, d'hôtels, de restaurants, d'alimentation, de vêtements, de gadgets de toutes sortes), puisque nous sommes aussi une *société de consommation*. Les livres, les films et les émissions de télévision, les concerts, le théâtre, puisque nous sommes aussi une civilisation du savoir, la société la plus instruite et la plus alphabétisée de l'Histoire. Les journaux nous présentent aussi, puisque nous

sommes curieux, ouverts sur le monde, que nous essayons de faire taire nos préjugés, les journaux nous présentent, donc, ce qu'on appelle les « lifestyles », c'est-à-dire la comparaison, l'échange, le magasinage d'idées, d'opinions, de modes de vie.

Je pourrais continuer longtemps. En fait, si on peut aujourd'hui imaginer un quotidien sans informations politiques, on ne peut guère imaginer un quotidien qui ne serait que politique. Ou du moins s'il existait, et certains diront que certains quotidiens répondent à cette définition, il faut signaler qu'ils s'adressent à une classe spécialisée, et que le tirage en est si faible qu'on peut même parler d'entrave à l'information. Quel mérite y a-t-il à informer 10 000, 20 000 ou 30 000 personnes, quand avec un peu de travail et de sens de la forme, on peut en informer 250 000, 400 000, 500 000, un million?

### 3. La transformation de la structure et de la gestion des entreprises

Henri Bourassa était peut-être le dictateur absolu du *Devoir*. Ses successeurs aussi, pendant un certain temps. Treflé Berthiaume ou Pamphile Du Tremblay ont peut-être déjà dirigé *La Presse*, et Oswald Mayrand, *La Patrie*, le fouet à la main.

Il apparaît évident, il suffit d'aller dans les bibliothèques pour le constater, que les journaux de jadis étaient d'abord des journaux inféodés, des éditoriaux coussinés de communiqués. Qu'ils étaient soumis aux quatre volontés d'un propriétaire. Que ce propriétaire défendait des intérêts politiques, sociaux et commerciaux évidents plutôt que de se mettre au service de son public.

L'absence de concurrence éloignait tout danger. Car si l'on comptait plusieurs titres dans les grandes villes, il faut bien se rendre compte que dans les petites (on a compté plus de 100

quotidiens au Québec) la gazette locale était une feuille de propagande appartenant à un notable, généralement président de la Commission scolaire, maire et député en même temps.

Ce qui est à peine une caricature n'est plus possible aujourd'hui, sauf peut-être dans certaines régions particulièrement reculées. Un grand journal moderne est une entreprise multiforme, où l'influence, la couleur ou la religion du propriétaire, quand ce n'est pas une société anonyme, se font à peine sentir. Tous les propriétaires de journaux du Québec sont d'ardents fédéralistes. Pourtant, il leur a été impossible d'assurer que la rédaction de leurs journaux ne montre pas un « préjugé favorable » évident envers le parti souverainiste. Aujourd'hui, aucun individu, aucun groupe ne peut neutraliser le bombardement extrêmement divers d'informations provenant de sources multiples, des agences, des associations, des groupes de pression, des partis, des intérêts commerciaux. Le journal est une véritable place publique. Dans une entreprise de presse moderne, le pouvoir est extrêmement dilué, et l'influence encore davantage. Quelquefois beaucoup trop pour le bien du journal.

Les syndicats s'attribuent volontiers cette réduction de l'influence des propriétaires. Comme ils se sont d'ailleurs attribués la paternité de l'amélioration des journaux depuis 20 ans et la disparition, entre autres, des célèbres enveloppes. À mon sens, les syndicats sont une des améliorations, parmi beaucoup d'autres, que la presse écrite a connues depuis 25 ans. Ils n'en sont pas la cause: ils sont une des manifestations d'une transformation de fond. Je suis loin d'être convaincu qu'on puisse véritablement parler de concentration d'information en dehors des pays socialistes, des pays sous-développés ou des dictatures. Évidemment, il est difficile de nier — les statistiques sont évidentes — qu'il y a une réduction du nombre des propriétaires des titres des quotidiens, et la disparition spectaculaire de plusieurs journaux.

Ce qui m'embête un peu, c'est qu'on tente d'imputer la mort de ces journaux (et dans ma courte vie de journaliste, qui date seulement d'un quart de siècle, j'en ai vu disparaître, uniquement au Québec, une douzaine) à la « concentration », c'est-à-dire à l'appétit de grands carnassiers, à des complots entre propriétaires, à une offensive systématique des grands consortiums, à un désir pervers de remplacer plusieurs produits par un seul. C'est la diversification du marché de l'information, la multiplication des médias, la fragmentation du marché des lecteurs (fragmentation que commencent à connaître à leur tour la télévision et la radio) qui ont amené des journaux à succomber et d'autres à trouver refuge, pour ne pas disparaître, dans le giron de grandes organisations. C'est le syndrome General Motors, le syndrome Bombardier, le syndrome Provigo. La concentration est un effet, pas une cause.

Il y a d'ailleurs deux sortes de concentration : la concentration voulue, planifiée, entre un journal qui se vend et un journal qui achète. Il y a aussi une concentration sauvage : c'est celle qui se produit quand un journal, incapable de survivre, ferme ses portes et est remplacé dans les kiosques par un concurrent plus puissant.

La première forme de concentration est préférable. Elle conserve un titre existant, assure une plus grande diversité d'information et, point de vue très égoïste, elle sauvegarde l'emploi. D'ailleurs, il est extrêmement frappant que les organisations syndicales et professionnelles des journalistes, qui dénoncent la concentration par réflexe conditionné, ne notent pas que la période de concentration a vu leurs effectifs croître plus du double.

La concentration de la propriété des journaux a des aspects négatifs, mais moins qu'on le prétend. Elle a surtout des aspects très positifs que la Commission Kent a négligé de montrer. Elle permet aux citoyens des petites villes d'avoir, en même temps qu'un journal local, des services quelquefois comparables à ceux



des grands quotidiens. Un petit journal qui tire de 5 à 15 000 exemplaires ne peut se permettre d'avoir des correspondants partout, quelquefois même pas dans la capitale. La faiblesse des budgets limite les services. La participation à une chaîne permet de partager non seulement des achats de papier, des bureaux de vente de publicité, mais aussi des services rédactionnels. Si les journaux indépendants qu'étaient jadis la *Voix de l'est*, *Le Nouvelliste*, *la Tribune*, certains disparus comme *L'Action catholique* ou *Le Jour*, et encore aujourd'hui certains indépendants qui dans certains domaines éprouvent des difficultés évidentes, comme *Le Droit*, avaient eux-mêmes procédé à une opération de concentration de leurs ressources pour partager certains services, ils n'auraient pas été acquis par de grandes chaînes. En somme, il faut lutter contre la concentration par la concentration.

Si la concentration est un phénomène mondial, que l'on constate dans tous les pays, aux États-Unis, en France, en Angleterre, en Allemagne, c'est qu'elle est simplement une méthode de survie. Une méthode de gestion. C'est une évolution inévitable du marché de l'information.

On scandalise en parlant de l'information comme d'un marché. En fait, c'est le marché-type. La *transaction*-type, au sens premier du mot. Une [trans]action entre un émetteur et un récepteur, en jargon universitaire. Traduisons: un producteur et un acheteur. L'information est un marché, soumis aux lois de l'offre et de la demande.

Vous pouvez priver les lecteurs ou les auditeurs d'une information dont ils finiront bien par découvrir qu'elle leur serait utile, mais uniquement pendant un certain temps. Mais surtout, et de façon plus brutale, il est impossible d'imposer à un public une information qu'il estime avoir déjà, ou n'avoir pas besoin, ou dont la présentation ne lui plaît pas. Les enseignants en savent quelque chose. Pour nous, journalistes, la

situation est différente: on ne peut pas envoyer le public dans le couloir, chez le directeur, ou le couler aux examens.

C'est là une réalité dont ne tiennent pas compte les théoriciens des médias ou les enquêteurs officiels, de la commission Kent à la Commission McBride.

Souhaiter, comme le fait la Commission Kent, qu'on substitue à cette transaction libre entre producteurs et consommateurs, à ce feedback, une relation autoritaire, que ce soit d'un rédacteur en chef tout-puissant, d'un conseil consultatif bidon ou de représentants du peuple (sorte de comité révolutionnaire du peuple), c'est souhaiter la mort des journaux ou leur modification.

L'analyse de la Commission Kent est périmée, incomplète, globalisante... en effet les problèmes ne sont pas les mêmes partout. La Commission propose pourtant le même remède de cheval pour tout le pensionnat, quelle que soit la maladie des élèves ou leur résistance.

Ses recommandations ne régleraient rien pour les journaux déjà disparus. Elles ne toucheraient pas l'information provenant d'autres sources, souvent plus concentrée encore.

Ses recommandations ne feraient qu'introduire le pouvoir politique et l'État dans un des derniers domaines de l'activité humaine qui leur échappent encore en partie. C'est peut-être d'ailleurs ce que recherchaient les gens qui ont créé la commission, et les mandarins qui y ont servi. Déjà, il faut des licences pour opérer une station de radio ou de télé, ou un réseau de câble, pourquoi pas des permis pour les journaux? Et demain pour les livres, toujours au nom du respect du public et de son droit à l'information.

Quand on sait le goût des hommes publics pour le petit écran, les micros ou la une, les bassesses qu'ils font pour s'y retrouver tous les jours, on comprend qu'ils ne répugneraient pas, si nous n'étions pas attentifs, à mettre la main sur ce qui

leur échappe encore. Si cela n'est pas encore arrivé, ce n'est pas faute de moyens, mais uniquement à cause de principes partagés par toutes les sociétés démocratiques qui veulent que la presse reste libre. À mon sens, la création même de la Commission Kent, 10 ans à peine après la Commission Davey, tout aussi inutile, mais qui au moins nous avait apporté infiniment plus de données intéressantes, est le signe d'une tendance dangereuse...

Mais il faut voir comment on en est arrivé là.

C'est l'héritage d'une notion à la mode depuis une dizaine d'années et qu'on a avalée sans en faire l'analyse: *le droit du public à l'information* et devant laquelle tout le monde fait une génuflexion sans y réfléchir... C'est comme la vertu et la tarte aux pommes, qui est contre? Pourtant, il faut se poser trois questions...

Quel droit? Nos diverses chartes nous garantissent des multitudes de droits, mais dont la plupart souffrent des restrictions. Le droit à l'information empêche-t-il le ministre des Finances de geler certaines informations? Ou la police? Lesquelles et dans quelles circonstances? Les lecteurs ont-ils droit de connaître les informations personnelles?

Quelle information? Les meilleurs journaux, la télévision d'État nous ont-ils vraiment tout dit sur le budget? Sur le Salvador ou le Zimbabwe? N'a-t-on pas refusé les communiqués de l'association des défenseurs du créationnisme ou de la Terre plate? L'horaire du cinéma est-il complet ou néglige-t-on les petites salles? Et tous ces livres publiés dont les critiques ne parlent pas, vouant à l'oubli le génie de centaines de Flaubert à jamais inconnus?

Il est difficile de définir à quelle information le public a droit, ou même ce qui constitue une « information » puisque par définition « une information » n'existe pas, tant que quelqu'un ne l'a pas réclamée ou acceptée. Tant qu'elle n'a pas été ima-

ginée. Allez donc légiférer! Le droit à l'information serait-il celui d'avoir réponse à toute question? Et bien oui. Il ne peut évidemment être assuré à l'intérieur d'un journal, d'un médium...

Il ne peut être assuré que par l'ensemble des médias, des milliers de médias, et par conséquent, par la diversité, par la différence des médias, c'est-à-dire par leur imperfection même.

Toute loi visant à définir les notions d'information et de droit à l'information, parce qu'elle serait limitante, parce qu'elle serait déterminante, ne peut, en conformant les médias à un modèle, que diminuer l'imperfection, la diversité, et partant, le droit à l'information.

S'il existait une définition relativement précise de l'information, une obligation de la diffuser, des organismes de surveillance pour s'assurer qu'elle le soit, on finirait par avoir des médias d'information à peu près tous semblables. Si vraiment *Le Devoir* est l'idéal vers lequel tend la Commission Kent (et on se demande pourquoi la Commission a comme idéal un journal qui rejoint si peu de gens) tous les journaux devraient tendre à ressembler au *Devoir*, et en définitive finir par y arriver. Aussi bien économiser des coûts et n'avoir plus qu'un seul journal. Ce serait là la concentration ultime, absolue, définitive.

En réalité, c'est par la diversité que l'information est la mieux assurée, le droit à l'information le mieux servi. Et c'est par la liberté de presse que la diversité sera à son tour la mieux assurée. La liberté d'expression et de presse sont garanties dans toutes les chartes, toutes les constitutions des pays vraiment démocratiques. Toute intervention de l'État pour assurer le droit à l'information se fait au détriment de la liberté de presse. Dilemme, on le voit, quasi insoluble. Mais j'y reviendrai.

*Enfin quel public?* Nous avons vu qu'une forte proportion de la population n'achète pas de journaux. Pourquoi ces gens auraient-ils un droit de regard? Pourquoi les gens qui n'achè-

tent pas de journaux interviendraient-ils dans une transaction, un produit destiné à d'autres et qui en sont contents?

Il n'y a pas *un public, le public*, mais *des publics*. Chaque journal, chaque revue, chaque magazine, chaque poste de radio et de télévision a le sien. Il existe entre un média et son public un contrat qui peut être rompu n'importe quand. Il s'agit d'un contrat de service, et d'un contrat de fidélité. La mort de certains journaux est bien la preuve que le contrat peut être rompu. La naissance et la montée rapide d'autres journaux sont bien la preuve que le contrat peut être créé. Quand un journal offusque, ennuie, ne sert à rien, il crève. D'autres, ou d'autres médias prennent sa place.

Le public a un droit de vote redoutable, c'est la somme qu'il verse tous les jours, tous les mois ou tous les ans, ou qu'il cesse soudain de verser, pour s'assurer la livraison d'un journal. Il est représenté, son public, il est représenté en permanence. Il a voix au chapitre. *Et la plupart des médias sérieux l'interrogent, le sondent régulièrement plusieurs fois par année. Pas une fois tous les 10 ans comme les commissions d'enquête!*

Mais admettons qu'on veuille bien lui assurer une autre forme de représentation. Qui donc peut parler au nom du public? Tout comme les rayons cosmiques dont je parlais tout à l'heure et qui nous traversent, nous donneraient, paraît-il, le cancer quoi que nous fassions, toutes sortes de propos qui nous traversent le cerveau nous donnent une sorte de cancer intellectuel. J'ai reçu ces jours derniers un communiqué de Radio-Canada décrivant une «rencontre régionale des services». À l'automne 79, y lit-on, c'était au tour de la ville de Québec où les représentants faisaient connaître leur point de vue...

J'aimerais bien savoir quand ce million et demi de personnes ont élu leurs représentants! J'aimerais bien rencontrer les gens qui se prétendent les représentants de ce million et demi de personnes. Usurpation d'identité.

En fait, ce qu'on appelle les représentants du public ne présentent généralement qu'eux-mêmes. Ce sont des membres, généralement peu nombreux, d'associations, de groupes de pression divers, de groupes idéologiques, de groupes qui existent principalement pour consommer de la subvention gouvernementale mais qui se précipitent toujours pour parler au nom de la masse du public. *Ils ont des idées sur tout* : l'information, la politique, l'écologie, l'avortement, la bombe atomique, la contraception, le Zimbabwe, l'énergie nucléaire, les frayères à brochets, la bicyclette, etc. Le fait est que la plupart n'ont jamais réussi à garder en vie même un bulletin interne, encore moins (car certains s'y sont essayés) à fonder et à diffuser le moindre petit journal.

Les seuls représentants légitimes du public, c'est-à-dire élus par celui-ci, ce sont les députés. Veut-on véritablement que les députés surveillent, autorisent, contrôlent la diffusion de l'information? Quand on répond non à cette question, on n'écrit pas le rapport Kent.

Au bout du compte, ces supposés représentants du public n'en sont pas, ils n'ont aucune responsabilité devant ce public, devant les travailleurs des entreprises de presse, aucune responsabilité devant les actionnaires des entreprises de presse. Ils ne leur arrivera absolument rien quand un journal devra fermer ses portes faute de public ou de fonds.

Pourquoi faire appel à l'intervention de l'État? À cause, bien sûr, de la notion de *droit du public*, de « bien public ». Chaque fois que l'on parle de bien public, on évoque la responsabilité de l'État. *Je trouve que c'est nationaliser bien vite le bien public*. Le bien public appartient à tout le monde. Le bien public est assuré de bien des façons : par les citoyens, par les personnes privées, par les organismes privés tout autant que par l'État. Le bien public peut même quelquefois s'opposer à l'État, et être mieux défendu par d'autres que par les organismes d'État.

Car l'État n'est pas neutre dans cette affaire. Nous avons vu que les élus ont tout intérêt à exercer une forme de contrôle sinon de chantage sur les médias. L'État est déjà le plus gros annonceur, et de loin, dans nos sociétés. Il exerce déjà une influence considérable dans les journaux. L'État, on le sait, a dans le passé, affamé et menacé d'affamer certains journaux. Il ne se passe pas deux journées sans que les gens qui occupent des fonctions d'État ne se livrent à cette activité qu'on appelle en anglais « *managing the media* ». C'est-à-dire la manipulation de l'information. Le premier souci d'un nouveau ministre est de se trouver dans la confrérie journalistique un attaché de presse qui lui dise à quel jour et à quelle heure il faut faire ses interventions et émettre ses communiqués pour faire la manchette le lendemain ! L'État est-il d'ailleurs vraiment un garant de la liberté de l'information ? L'accès des citoyens aux documents publics est loin d'être entièrement garanti. Et quand les gouvernements adoptent des lois d'accès à l'information, c'est pour les bourrer de clauses dérogoires, certaines inévitables et justifiées (même dans une maison de verre, il faut certains lieux munis de cloisons opaques) et quelquefois qui le sont beaucoup moins.

Dans tous les pays où on a enquêté sur la presse et l'information, on s'est résigné à recommander la création d'un conseil de presse. C'est le cas de l'Angleterre, le cas de la Suède, le cas de quelques autres pays. Autrement dit, on a demandé au milieu de l'information de s'auto-évaluer, de s'auto-corriger. Pourquoi ? Parce que l'information ne fait pas partie du secteur public ni para-public. Elle est l'ensemble des transactions informationnelles, certaines publiques, d'autres privées.

La réalisation des recommandations royales sur les quotidiens, dite Commission Kent, ou l'adoption de lois sur la presse, sur le modèle qu'a déjà proposé le gouvernement du

Québec, constitueraient un passage de la presse et des journaux au secteur public (aussi comiquement appelé para-public).

Les conseils de presse, nous dit-on, ne font pas complètement leur travail... C'est juste. Mais si on peut améliorer la presse, on peut certainement améliorer les conseils de presse. On peut surtout éviter d'en faire le lieu d'un mensonge permanent. En effet, au conseil de presse, qui est représenté? Les propriétaires des médias. Les journalistes. C'est inévitable. Et le public, dit-on, par le truchement de représentants du public. C'est encore là un abus de langage. Ce sont des conseillers indépendants, des sages, des prud'hommes comme on les appelle dans certains pays, choisis pour leur jugement, leur sagesse, la confiance que l'opinion leur fait, mais qui ne peuvent prétendre *représenter* le public.

Alors faute d'intervention de l'État dans l'information, faute de mise en tutelle de la liberté de presse, faute de loi sur la presse, on me demandera qu'est-ce que je recommande?

S'il fallait recommander quelque chose aux journalistes, ce serait de leur dire de lire très attentivement toutes les futures lois sur la presse ou les recommandations des commissions d'enquête, car il s'agirait de leurs prochaines conventions collectives.

Aux gouvernements, on pourrait recommander de faire ce qu'ont fait la majorité des lecteurs intéressés, c'est de mettre le rapport de la Commission Kent sur une tablette.

Aux gens de la profession, gestionnaires ou journalistes, on dira de faire leur travail et de continuer à résister à toutes tentatives de mise en tutelle de la liberté de la presse. Au public, on offrira les meilleurs produits possible pour que par la diversité de ses achats il assure la qualité de son information.

Quant à ceux qui rêvent de lois, de surveillance, de contrôle (et qui rêvent déjà d'être élus représentant du public) il faut leur conseiller la *non-intervention*. Comme Churchill le disait



de la démocratie, en ce domaine, la non-intervention est le pire des systèmes... à l'exclusion de tous les autres...